

# Stage de formation syndicale

## Jeudi 28 et vendredi 29 mai 2015

### **EMANCIPER, S'EMANCIPER : PEDAGOGIES ET SYNDICALISME**

#### **Sur les chemins de l'émancipation, on rencontre des pédagogies différentes...**

Enseigner est un acte politique par essence puisque l'école est un espace de socialisation et de formation des consciences qui ambitionne pour chacun-e une appropriation des idées et des pratiques du monde qui nous entoure pour pouvoir agir réellement dessus, pour ne pas le laisser aux mains d'une élite dominante, pour donner une chance à chacun-e de trouver sa place dans la société quelle que soit son origine sociale.

Cette ambition affichée par l'Institution, à travers la notion de « formation du citoyen », n'en masque pas moins la volonté de soustraire à la pédagogie sa dimension politique. Au travers de mots récupérés et instrumentalisés tels « pédagogie », « compétence », « projet », elle brouille les pistes pour mieux nous perdre, nous faire douter, nous diviser, nous mettre en concurrence, formater élèves et enseignants en les privant de l'exercice de leur esprit critique et *in fine* pour nous soumettre aux pouvoirs politiques et économiques.

**Il s'agit d'interroger nos pratiques professionnelles,** nos relations et rapports aux enfants mais aussi aux collègues : sont-elles cohérentes avec le projet politique et la vision de la société que nous défendons ?

Parce que la coopération, l'expérimentation ne se décrètent pas par le haut mais se vivent à la base, par la base, pour la base, nous pouvons créer nos propres espaces de réflexions et de tâtonnements, d'échanges et de rencontres. Le chemin est semé d'embûches, mais à plusieurs, l'expérience peut être réjouissante... Ensemble, nous pouvons résister...

**INTERVENANT-E-S, ATELIERS,  
ÉCHANGES DE PRATIQUES...**

**Pour vous informer, vous inscrire ou pour toute  
question concernant ce stage, écrivez-nous :**

**sudeduc14@free.fr**

**Nous, enseignant-e-s, sommes-nous bien informé-e-s sur la raison d'être du socle commun, de l'évaluation individuelle systématisée, les livrets de compétences en tous genres ?**

Que se cache-t-il derrière l'idée « d'égalités des chances » ? La volonté de mettre chacun-e sur la même ligne de départ, en oubliant que tous n'avanceront pas au même rythme, tou-te-s ne s'approprieront pas les codes scolaires aussi facilement, tout-e-s, enfin, ne seront pas orienté-e-s vers les filières qui leur permettront de se réaliser en tant qu'humain et pas seulement comme futur salarié.

Et si nous parlions équité, esprit critique, travail coopératif, plaisir d'apprendre...

**C'est pour retrouver un sens où aller, que nous vous proposons d'explorer des chemins de traverses, ceux des pédagogies alternatives, engagées sur la voie de l'émancipation.**

# EMANCIPER, S'EMANCIPER : PEDAGOGIES ET SYNDICALISME



## QUAND ?

Les jeudi 28 et vendredi 29 mai 2015  
De 9h à 17h30

## OÙ ?

Salle du Belvédère  
Université de CAEN – Campus 1

## COMMENT ?

Demande administrative avant le 28 avril

## Comment s'inscrire ?

- En prévenant SUD Éducation Calvados de votre participation avant le 10 avril.
- En adressant une **demande écrite** de congé pour formation syndicale au chef d'établissement dans le secondaire, au DASEN dans le primaire. Selon le modèle suivant, **au moins un mois avant la date du stage, au plus tard, le 28 avril.**

Prénom NOM À ....., le .....

M. le Directeur Académique  
s/c de l'EN  
ou M. le Recteur  
s/c chef d'établissement

Objet : DEMANDE DE STAGE DE FORMATION  
SYNDICALE

M. le Directeur Académique / M. le Recteur,

Je demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer à la session de formation qui se déroulera les 28 et 29 mai 2015 à Caen sous l'égide du Centre d'Etudes et de Formation Interprofessionnelles CEFI Solidaires 144 bld de la Villette 75019 PARIS, organisme reconnu par l'arrêté du 13 janvier 2009.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur, l'assurance de mon attachement au service public de l'Éducation Nationale.

Signature

## LES INTERVENANTS :

### Nico HIRTT

sociologue, enseignant et universitaire, fondateur de  
l'APED Appel Pour une Ecole Démocratique  
[www.skolo.org](http://www.skolo.org) <http://blogs.mediapart.fr/blog/nico-hirtt>

### Pascal DIARD

enseignant détaché au mouvement pédagogique le  
GFEN  
[www.gfen.asso.fr](http://www.gfen.asso.fr)

### François Le Ménahèze

enseignant désobéisseur, membre de l'ICEM  
[www.icem-pedagogie-freinet.org](http://www.icem-pedagogie-freinet.org)

### Le Collège Lycée Expérimental d'Hérouville-Saint-Clair

[college-lycee-experimental.etab.ac-caen.fr](http://college-lycee-experimental.etab.ac-caen.fr)

### Le Collectif pour un Collège Coopératif et Polytechnique à Aubervilliers

<https://collegenouveau.wordpress.com>

### L'Ecole C. Freinet d'Hérouville-Saint-Clair

## Se former ?

## Un droit !

Chaque fonctionnaire ou agent non-titulaire, syndiqué ou non, peut bénéficier de **12 jours de formation syndicale par an**, fractionnable à volonté (une journée au minimum), **sans aucun retrait de salaire.**

La demande doit être faite, au plus tard, un mois avant le stage, par voie hiérarchique, auprès de l'autorité compétente.

À défaut de réponse expresse au plus tard le quinzième jour qui précède le stage, le congé de formation est réputé accordé. Les décisions exceptionnelles qui le refuseraient doivent être motivées par des nécessités de fonctionnement du service et communiquées avec le motif à la commission administrative paritaire qui suit.

**L'administration peut demander, après le stage, une attestation émanant de l'institut de formation. Elle ne peut exiger ni convocation ou autre document, ni d'information sur l'objet de ce stage.**

## SUD Éducation Calvados

8, rue Ampère, 14123 Cormelles-le-Royal  
Tél. : 02 31 24 23 36 ■ Portable : 06 72 67 50 13  
[sudeduc14@free.fr](mailto:sudeduc14@free.fr) ■ [www.sudeduc14.fr](http://www.sudeduc14.fr)